26 décembre 2016 - Seul le prononcé fait foi
Télécharger le .pdf

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique du gouvernement en faveur de l'emploi, à Taverny le 26 décembre 2016.

Je voudrais remercier le chef d'entreprise qui nous reçoit ici, entre Noël et le Jour de l'An mais j'ai compris qu'il n'y avait pas de pause parce qu'un marché très important a été conclu et donc avec la ministre, nous souhaitions venir ici dans une PME qui est capable de relever des défis et qui crée des emplois.
Je voudrais saluer les élus qui nous accompagnent, députés, sénateurs, maires ainsi que tous les personnels aussi bien du ministère du Travail, de Pôle Emploi, de la Mission Locale, le travail de formation qui a été mené, BPI et tous ceux qui ont permis à cette entreprise de réussir. C'est en effet d'abord sur le plan technologique une prouesse, arriver à inventer un monte-charge des plus modernes, l'installer près de Roissy, à Tremblay-en-France et aussi faire en sorte que ce produit puisse être demain exporté. Il fallait qu'il y ait cette innovation. Sans innovation, il ne peut pas y avoir de développement et de création d'activités et d'emplois.
C'est ensuite une volonté de l'entreprise d'utiliser tous les moyens de la politique de l'emploi et aussi tous les moyens de soutien à la croissance. Vous avez été capables d'avoir à la fois l'appui de BPI à un moment où c'était très difficile pour l'entreprise et vous avez pu accéder à des prêts liés à l'innovation, à des avances aussi qui ont été apportées par BPI que je veux remercier. C'est une institution que nous avons créée dès 2013 et qui a montré qu'elle était capable vis-à-vis des PME de répondre présent et d'apporter ce que le système bancaire seul ne pouvait pas faire.
Vous avez aussi pu utiliser le crédit impôt innovation, c'était une volonté de ma part de pouvoir étendre le crédit impôt recherche aux PME à travers l'innovation et c'est ce qui a permis d'emporter finalement le marché dont je viens de parler.
Ensuite, vous avez utilisé le contrat de génération qui est justement destiné à ces PME en croissance qui ont besoin de transmettre un savoir-faire de personnes qui sont là depuis plusieurs années, vers des jeunes. Vous avez aussi pu obtenir le crédit impôt compétitivité emploi et là-encore, on en voit tous les avantages puisque c'est un soutien lié au volume d'emploi : plus l'entreprise va créer de l'emploi, distribuer du salaire, plus son crédit impôt compétitivité emploi va être élevé. Et nous avons donc décidé d'augmenter à 7% au lieu de 6% le CICE en 2017, ce sera un appui de plus pour l'entreprise.
Nous avons voulu ajouter à cette panoplie le dispositif « embauche PME ». Ce dispositif qui existe depuis le début de l'année connaît un succès considérable puisque nous en sommes à plus d'1,1 million d'embauches dans les PME. Alors, c'est vrai, une bonne partie de ces embauches se serait faite sans soutien parce que quand une entreprise a besoin de recruter, ce n'est pas simplement l'aide qui la détermine £ mais pour des PME qui étaient dans l'hésitation, dans le doute, dans l'interrogation, qui ne savaient pas si elles pourraient avoir suffisamment de chiffre d'affaires pour couvrir les dépenses liées aux personnels supplémentaires, le dispositif PME a été le facteur déclenchant, cela a anticipé des embauches et les a amplifiées. En plus, nous avions fixé une condition très importante : c'était que ces embauches PME puissent se faire soit avec un contrat à durée déterminée, mais d'une durée suffisante au moins six mois soit avec un contrat à durée indéterminée et vous, vous avez fait en sorte que les contrats à durée déterminée puissent être prolongé et puisse se transformer en contrat à durée indéterminée.
Ici, il y a une vingtaine de jeunes qui ont pu connaître grâce à ce mécanisme une stabilité, je veux

ici, il y a une vingtaine de jeunes qui ont pu connaître grâce à ce mécanisme une stabilité, je veux les saluer puisque deux sont là, l'un qui est venu par la Mission locale, l'autre par Pôle Emploi, dans les deux cas, à travers une insertion et je veux saluer aussi ce que peuvent faire les branches professionnelles pour favoriser l'insertion. Le marché que vous avez gagné prévoyait une clause d'insertion et cela a été un facteur supplémentaire pour permettre à des jeunes de trouver de la stabilité.

Je veux terminer sur le « Plan 500 000 formations » parce qu'il y a ce que nous faisons pour les jeunes et puis il y a aussi des demandeurs d'emploi qui sont au chômage depuis des mois et des mois, parfois même des années et qui ne sont jamais orientés vers les métiers qui sont précisément demandés par les entreprises. Nous avons pu grâce à ces 500 000 formations qui ont été proposées en lien avec les régions -et les régions se sont pleinement investies dans cet objectif- trouver les formations les mieux adaptées et permettre qu'il y ait des demandeurs d'emploi qui puissent retrouver le chemin de la formation, puis de l'activité et de l'emploi.

Ce plan qui a connu un premier succès va être prolongé l'année prochaine au cours du premier semestre, grâce à un supplément de crédits que l'Etat va apporter et que les régions vont accompagner. Le « Plan 500 000 formations » a vocation à être pérennisé.

Lorsque nous avons regardé les statistiques, elles étaient quand même très troublantes, il y avait un demandeur d'emploi sur dix qui était bénéficiaire d'une formation. Comment le comprendre, alors que ce sont les chômeurs qui ont le plus besoin de formation ? Mais la formation est organisée dans l'entreprise, donc il nous faut reprendre un certain nombre de crédits qui sont prévus pour la formation des salariés, pour les mettre à la disposition des demandeurs d'emploi mais cela ne se fera pas aussi facilement. Aussi le « Plan 500 000 formations » vient apporter des crédits d'Etat dans la perspective de trouver un avenir à ces demandeurs d'emploi.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons une baisse du nombre de demandeurs d'emploi depuis le début de l'année. La première cause de cette baisse, c'est la croissance qui est revenue, c'est l'activité des entreprises. On ne crée pas d'emplois s'il n'y a pas de croissance et d'activité, mais ce résultat, cette baisse de plus de 100 000 demandeurs d'emploi à ce stade, depuis le début 2016, peut-être davantage lorsque l'on aura les chiffres de novembre, eh bien, lorsque nous ferons le constat, ce seront sans doute 130 000 demandeurs d'emploi en moins depuis le début de l'année et notamment sur les trois derniers mois, ce qui n'était pas arrivé depuis très longtemps, je crois depuis 2008. Il y a là l'accumulation de tous les dispositifs et d'une confiance qui est revenue, les entreprises pouvant savoir qu'un grand nombre de ces mécanismes sont pérennisés.

Ce que nous faisons, c'est pour les jeunes mais aussi pour l'ensemble de la société. C'est vrai que ma priorité était de pouvoir offrir aux jeunes davantage de confiance dans leur avenir. Comment leur donner plus de certitude que leur vie va pouvoir être véritablement commencée que de leur permettre d'avoir un contrat à durée indéterminée ? C'est ce qui nous motive.

Puis, il nous faut réduire le chômage de longue durée et permettre que le temps passé au chômage soit un temps finalement utile, que la période passée justement à rechercher un emploi puisse être un temps pour la formation et la qualification et que l'on puisse retrouver même un meilleur emploi que celui que l'on a pu perdre dans certaines circonstances.

Voilà l'enjeu. C'est un enjeu très important pour notre pays. Le fait que le chômage diminue, c'est également un signe de confiance dans l'avenir et aussi pour les entreprises un facteur de reprise économique. Parce que l'on sait qu'il y aura, grâce à cette baisse du chômage, davantage de consommation, d'investissement et donc davantage d'activité.

Voilà pourquoi je voulais absolument venir ici, entre Noël et Jour de l'An, d'abord pour montrer que l'économie ne s'arrêtait pas et il fallait faire en sorte qu'il puisse y avoir aussi , pour les entreprises qui travaillent dans cette période de l'année, des visites présidentielles.

A Taverny, je m'aperçois que les élus non plus ne partent pas en vacances, pas plus que les ministres, mais les salariés sont là et c'est ce qui fait la force de notre économie dans cette période où beaucoup c'est tout à fait mérité se reposent, il y en a d'autres qui travaillent. C'est ce qui fait que nous sommes une société solidaire, pour que nous puissions accompagner la vie de tous ceux qui aspirent à un repos à un moment, et puis, d'autres qui aspirent à trouver du

travail.
Je voudrais donc saluer tous les salariés de cette entreprise, je sais que vous allez avoir de nouvelles commandes qui n'ont rien à voir avec ma présence ici je tiens à le préciser mais qui, là-aussi, témoignent de la force de ce que vous avez été capables de créer.
Donc là, en cette période, il y a une bonne nouvelle, qui est que la baisse du chômage se confirme. Mais rien n'est joué, rien n'est fait. Nous devons donc continuer l'effort et c'est pourquoi nous avons prolongé tous ces mécanismes que je viens de décrire, au cours du premier semestre, d'autres qui sont maintenant installés comme le CICE. Et puis, d'autres encore qui ont vocation à être amplifiés
Parce que ce que nous voulons, c'est que les Français puissent avoir confiance dans leur propre avenir et cela commence par l'emploi. C'était notre engagement et cela reste notre objectif.
Merci à tous pour cet accueil.